

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :  
D\_2025\_3\_10

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Présents : 12

Votants : 14

**Objet : CSIVA : convention  
repas des mercredis**

### SÉANCE DU LUNDI 23 JUIN 2025

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

**Présents** : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

**Pouvoirs** :  
Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François  
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André

**Absent(s)** : Monsieur ROFFY Jacques

**Excusé(s)** : Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Jean-Luc ANDRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la volonté du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre (CSIVA) de voir la prestation -conception et service- des repas des mercredis pour les bénéficiaires du centre pris en charge par la Commune de Jussac.

La mise en oeuvre de cette prestation nécessite la signature d'une convention entre le CSIVA et le Commune de Jussac.

#### Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc ANDRÉ



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-François RODIER

